

à retourner au Pôle 1D pour le 24 avril 2022 au plus tard
(Cachet de la poste faisant foi)

2 ou 3 points

FICHE BAREME
**EXERCICE SUR « POSTES ouvrant droit à bonification
y compris ceux de l'éducation prioritaire »**
Concerne les postes d'adjoints, adjoints spécialisés et direction

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Affectations : (précisez la commune, l'école et la nature du poste) :

2019/2020 :

2020/2021 :

2021/2022 :

Personnels concernés :

Les personnels exerçant leurs fonctions **depuis au moins 3 ans, d'une façon effective et sans interruption**, (sans congé parental ou délégation rectorale par exemple), dans une des écoles de la liste figurant en annexe 2.

Bonification : à partir de 3 ans : **2 points** pour les postes isolés ;
 3 points pour les postes en éducation prioritaire.

Date et signature :